

*Soit que nous vivions soit que nous mourrons
nous appartenons au Seigneur.*
Rom 14 : 7

Nous avons le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Francis BODER

1928

enlevé à la tendre affection des siens, le samedi 2 octobre 2010, au
home de Zambotte.

Font part de leur peine:

Ses enfants:

Christine **Hegi-Boder**, à Fiez;
Raymond **Boder**, et son amie Dominique, à Nidau;
et leur maman Jacqueline **Benoit**;

Ses petits-enfants:

Cédric **Hegi**, à Lucens;
Olivier **Hegi**, à Valeyres-sous-Montagny;
Nicolas **Hegi**, à Fiez,
et leur papa Stéphane **Hegi**;

Son frère, sa belle-sœur et ses neveux.

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

Le culte aura lieu au Temple de Sion, le mercredi 6 octobre 2010,
à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.